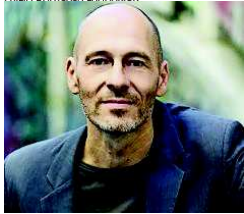


PHILIPPE MATSAS/FLAMMARION



Le nouvel essai de Christophe Guillyu va bousculer les Français. Interview

Monde, page 7

OLIVIER ALLENSPACH



Fabio Celestini prend le pouls du LS avant le match contre le FC-Bâle

Sports, page 15

Notre supplément consacré aux petites annonces

24 Bons plans

24 heures

Le grand quotidien vaudois. Depuis 1762 | www.24heures.ch

«Pas de panique!» A Lausanne, le Musée de la main nous convie à une exposition qui décortique nos peurs et nos phobies. Frissons garantis! CHRIS HAMILTON/AFP Pages 26-27

Comment font les retraités pour nouer les deux bouts

La situation financière des aînés suisses est tout en nuances. Trois d'entre eux racontent

«Si je meurs, ne cherchez pas d'enveloppe, il n'y a rien», prévient Lise-Marie Lambert. A 74 ans, cette ancienne serveuse fait partie de ceux à qui l'AVS permet tout juste de vivre, sans vacances, sans extras. Mieux lotis, Georgette Maillefer, institutrice retraitée, et son mari, Pierre, ex-gendarme, s'offrent des plai-

sirs simples et parviennent à mettre de l'argent de côté pour leurs petits-enfants. A cinq jours de la votation sur l'initiative populaire AVSplus, 24 heures s'est penché sur le quotidien des retraités. Comment vivent-ils après le coup dur financier que représente la sortie du monde du travail - ce moment où le re-

venu chute, en moyenne, de 6130 francs à 4391 francs? D'après les enquêtes menées par l'Office fédéral de la statistique, les plus de 65 ans sont la classe d'âge qui se montre la plus satisfaite de sa situation financière. Plus de la moitié disposerait d'un bas de laine dépassant 50 000 francs, quelque 40% annoncent

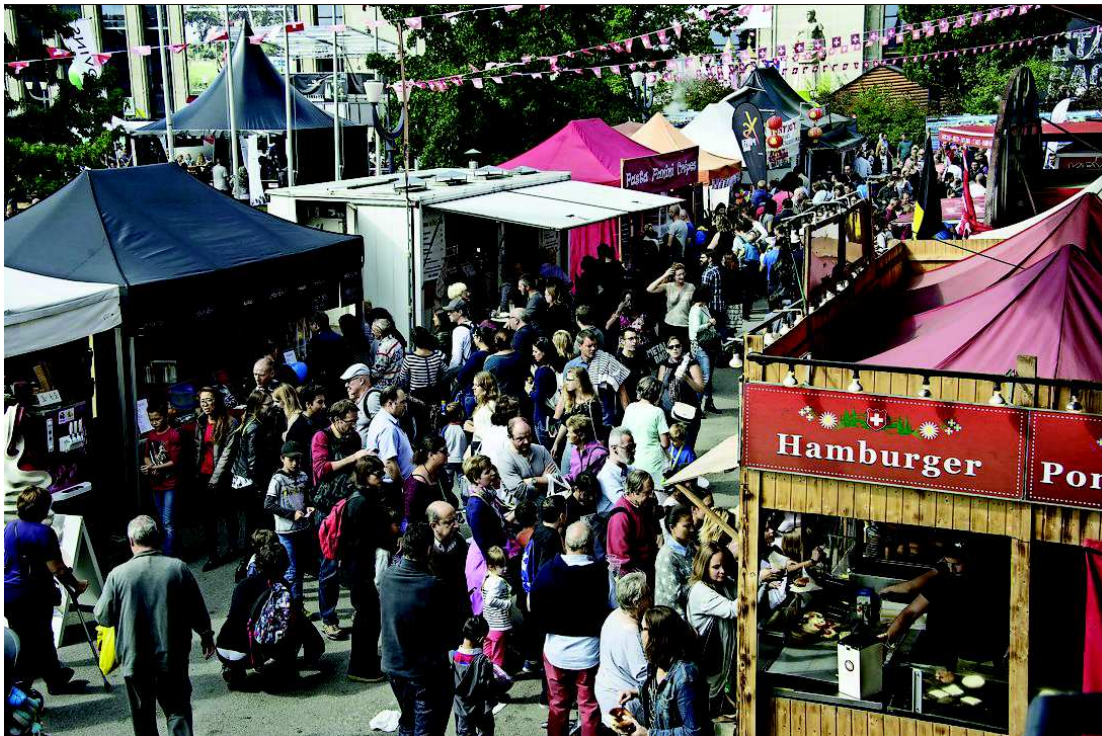
Point fort, page 3

La précarité est souvent liée à un parcours professionnel chaotique

Les plus vulnérables gagnent juste un peu trop pour obtenir des aides

plus de 100 000 francs. A l'autre extrême, 11,1% des retraités ne peuvent pas faire face à une dépense imprévue de 2500 francs dans un délai d'un mois. Environ un sur cinq vit dans un ménage disposant tout au plus d'une fortune de 10 000 francs. Et plus d'un aîné sur dix touche des prestations complémentaires.

Le Comptoir Suisse se réinvente, la foule s'érode



Lausanne Avec ses trente concerts et son copieux programme d'animations, le 97e Comptoir Suisse avait tout pour réussir. Las, cette édition annoncée comme une charnière dans l'histoire de la manifestation - celle où la foire lausannoise réinventée allait enfin renouer avec le succès - enregistre une nouvelle érosion de sa fréquentation. Malgré la forte affluence du week-end du Jeûne, la foule s'est réduite de 15% sur dix jours, avec 106 000 visiteurs au moment de fermer les portes. Consolation: le déménagement des fameuses caves cantonales est «réussi». Page 17 JEAN-BERNARD SIEBER/ARC

Renseignement
On nage en pleine guerre des chiffres

Qui risquera d'être espionné avec la nouvelle loi sur le renseignement soumise au vote le 25 septembre? Les réponses divergent du tout au tout. Notre analyse. Page 4

Immigration
Les relations Suisse-UE se réchauffent

Rencontre constructive hier à Zurich entre Johann Schneider-Ammann et le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker. Résumé des enjeux. Page 5

Sécurité
Les «bérets rouges» récidivent

Déjà refoulés une première fois, les bénévoles genevois voués à la prévention contre la violence ont à nouveau tenté de patrouiller à Lausanne. Les autorités tiquent. Page 19

Santé
La start-up qui fait pousser des organes

Deux jeunes femmes planchent sur la fabrication de mini-organes in vitro. Fondée cette année à Lausanne, leur société a déjà séduit des Américains. Page 20



Retraites

13,6% des retraités suisses vivent en dessous du seuil de pauvreté

40% des aînés déclarent une fortune de plus de 100 000 francs

7% des nouveaux retraités dépendent des prestations complémentaires

Comment vivent les aînés? Gros plan sur leur budget

La sortie du monde du travail est un coup dur financier. Avec quelles conséquences?

Votations fédérales

25 septembre



Caroline Zuercher Texte
Odile Meylan Photos

Celles et ceux qui quittent aujourd'hui le monde professionnel sont nés dans les années 1950. Ils ont commencé à travailler à une époque où l'économie était en pleine croissance. Dès 1985, la cotisation au deuxième pilier a été rendue obligatoire. Les conditions semblent donc plutôt bonnes pour ces retraités. Pourtant, la sortie du monde du travail représente un coup dur financier. Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), le revenu pour une personne active chute de 6130 francs à 4391 francs (cette somme est pondérée pour réduire tous les ménages à une personne). Il s'agit d'une valeur médiane (la moitié des retraités touchent davantage, l'autre moins). Et la précarité persiste: 13,6% d'entre eux vivent avec un revenu situé en dessous du seuil de pauvreté.

Si l'on en croit les enquêtes de l'OFS, les choses sont plutôt bien faites: les dépenses de consommation des retraités sont moins élevées que celles des actifs. Ce phénomène serait davantage lié au mode de vie qu'à un manque de moyens. Mais attention, si nos aînés sont davantage fournis que cigales, les choses pourraient changer... Des nouvelles générations, davantage habituées à consommer, vont franchir le cap des 65 ans.

Des aînés satisfaits

L'un dans l'autre, les plus de 65 ans sont, de toutes les classes d'âge, ceux qui se montrent les plus satisfaits de leur situation financière. «On sait que les personnes de 65 ans et plus disposent souvent d'une fortune qui peut être utilisée pour couvrir les frais de l'entretien général quand le revenu ne suffit pas», avance Martina Guggisberg, chercheuse à l'OFS.

Les économies. Difficiles à estimer, elles jouent pourtant un rôle-clé. Les retraités possèdent un patrimoine plus important que les actifs. Plus de la moitié d'entre eux disposeraient d'un bas de laine dépassant 50 000 francs, quelque 40% annonçant plus de 100 000 francs... Selon une enquête de Pro Senectute, un ménage sur sept possède même une fortune nette de plus de 1 million! «Des gens continuent d'épargner à la retraite», commente le démographe Philippe Wanner. Leurs enfants héritent souvent après 55 ans. La fortune est ainsi transmise de retraité à préretraité.»

Malheureusement, il y a l'autre extrême. 11,1% des plus de 65 ans ne peuvent pas faire face à une dépense imprévue de 2500 francs dans un délai d'un mois. Environ un sur cinq vit dans un ménage disposant tout au plus d'une fortune de 10 000 francs. Et plus d'un aîné sur dix touche des prestations complémentaires (PC). Or, il est estimé que jusqu'à un tiers des personnes qui auraient droit à ces aides ne les demanderaient pas.

Les ressortissants étrangers, les femmes divorcées, celles qui n'ont pas tou-

jours travaillé, les personnes seules ou qui ont connu le chômage ou l'assurance invalidité... Voilà les premières victimes. «Cette précarité est essentiellement liée aux difficultés vécues durant le parcours professionnel», résume Philippe Wanner.

Le spectre du grand âge

Les populations très âgées sont aussi sur-représentées dans ce groupe. Alors que 7% des nouveaux retraités dépendent des PC, ils sont un quart chez les plus de 90 ans. Des explications? Le niveau de formation est moins élevé dans cette génération, le deuxième pilier moins répandu, les femmes seules plus nombreuses. L'entrée en EMS implique aussi des frais. Selon l'Office fédéral des assurances sociales, un pensionnaire de home sur deux a ainsi besoin de PC. Marie-Thérèse,

89 ans, reçoit par exemple 1899 francs d'AVS par mois ainsi qu'un soutien d'environ 800 francs pour son loyer et son assurance-maladie. «Je ne peux pas faire de folie, c'est évident. Mais je n'ai pas non plus de grande envie», explique la retraitée, qui vit seule. L'octogénaire a travaillé toute sa vie dans l'entreprise de son mari, qui payait son AVS «mais pas plus». Sa situation l'inquiète-t-elle? «Je n'ai aucune dette, c'est ça, mes économies! Mais je n'attends aucune grosse facture. Si, tout à coup, on me demandait 800 francs pour le chauffage, je demanderais un échelonnement.» Elle avoue une difficulté: elle doit payer ses médicaments avant que l'assurance ne les rembourse. Alors, elle ne les achète pas tous en même temps.

C'est le problème, ces retraités ne peuvent pas faire face à une facture trop im-

portante. Selon le directeur de Pro Senectute Genève, Joël Goldstein, les personnes qui peinent le plus sont celles qui gagnent juste un peu trop pour obtenir des aides. «Entre l'assurance-maladie qui augmente et le loyer, c'est difficile... Et cela devient impossible au moment où il faut s'acheter des lunettes, un appareil auditif ou un appareil dentaire. Faute d'argent, des personnes y renoncent.» Son organisation, précise-t-il, propose alors des soutiens privés.

Et les retraités de demain?

Les retraités de demain connaîtront-ils les mêmes soucis? Philippe Wanner pointe du doigt un problème: «Dans les années 1980 et 1990, l'économie a traversé davantage de crises. Le nombre de divorces a aussi augmenté, les familles monopa-

rentales sont devenues plus nombreuses... Ces événements, qui réduisent les possibilités de mettre de l'argent de côté et diminuent les cotisations au 2e pilier, auront un effet négatif.» Selon le démographe, ces accidents de vie devraient davantage être pris en compte par les assurances sociales. «Il faudrait réfléchir à la création d'une rente pour les familles monoparentales ou d'une protection pour les personnes divorcées», détaille-t-il. Sinon? Des personnes risquent de se retrouver en marge de la prospérité, durant leur vie active puis au-delà.



Retrouvez notre dossier complet sur
avs-plus.24heures.ch

Trois retraités témoignent de leur situation



«En dix ans, mon AVS a augmenté de 10 francs. Ce n'est pas assez»

Lise-Marie Lambert, 74 ans «Depuis mes 64 ans, mon AVS a augmenté de 10 francs», annonce Lise-Marie Lambert. Agée de 74 ans, elle a arrêté de travailler pour cause d'invalidité il y a dix-neuf ans. Elle a été mariée à deux reprises, a eu deux enfants et a notamment travaillé comme serveuse et employée de commerce. Bilan: une retraite de 4581 francs par mois.

Lise-Marie Lambert a multiplié les jobs pour faire bouillir la marmite familiale, puis elle est tombée malade. «J'ai toujours dit à mes enfants: «Si un jour je meurs, ne cherchez pas d'enveloppe, il n'y a rien», plaisante-t-elle. Sa retraite lui permet de vivre, mais elle n'a pas d'économies, ne part pas en vacances et limite ses plaisirs.

«La maladie coûte cher. Entre la polyarthrite et les problèmes cardiaques, il y a toujours quelque chose. Même avec l'assurance, il faut payer la franchise et la quote-part.»

Si une facture de 2000 francs se présentait, elle ne pourrait pas la régler comme ça. Lise-Marie Lambert n'a toutefois jamais dû renoncer à des soins pour des raisons financières et s'offre régulièrement un plaisir: le plat du jour au restaurant. Le 25 septembre, elle votera oui à une hausse de l'AVS.

«Ce qu'on touche aujourd'hui, ce n'est pas assez», plaide-t-elle. Et puis, elle s'inquiète pour la retraite de ses enfants, de ses petits-enfants et de ses arrière-petits-enfants.



«Nous n'avons aucun souci, mais pas non plus de grandes ambitions»

Georgette et Pierre Maillefer, 78 et 74 ans Georgette Maillefer était institutrice. Son mari, Pierre, gendarme. Tous deux sont partis à la retraite à 57 ans. Elle s'est aussi occupée de ses enfants et a cotisé dix-huit ans au deuxième pilier. Ils touchent une retraite mensuelle de 2900 francs pour elle, 5600 francs pour lui. «Je me suis constitué un troisième pilier, j'ai des économies personnelles», ajoute Georgette Maillefer.

Les Maillefer possèdent une voiture, font du vélo, de la marche et du ski. Ils partent une semaine à Zermatt chaque hiver et quelques jours à la vallée de Conches en dehors des périodes de vacances. Ils louent aussi, avec deux autres couples, un appartement au val

d'Hérens. Et ils mettent de l'argent de côté pour leurs petits-enfants.

«Nous n'avons aucun souci, mais nous n'avons pas non plus de grandes ambitions», résume Georgette. Nous dépensons moins que les personnes actives et, financièrement, la vie était plus difficile quand nous avons eu nos enfants et que je ne travaillais pas.» Les retraités précisent que leur pouvoir d'achat a un peu baissé depuis deux ans. L'initiative AVSplus? Ils voteront non, parce que «pour le moment, la Suisse n'a pas les moyens». «Mais il faudrait faire quelque chose pour les personnes qui n'ont pas nos ressources, concluent-ils. Le système devrait être plus flexible, au niveau des montants et de l'âge de la retraite.»